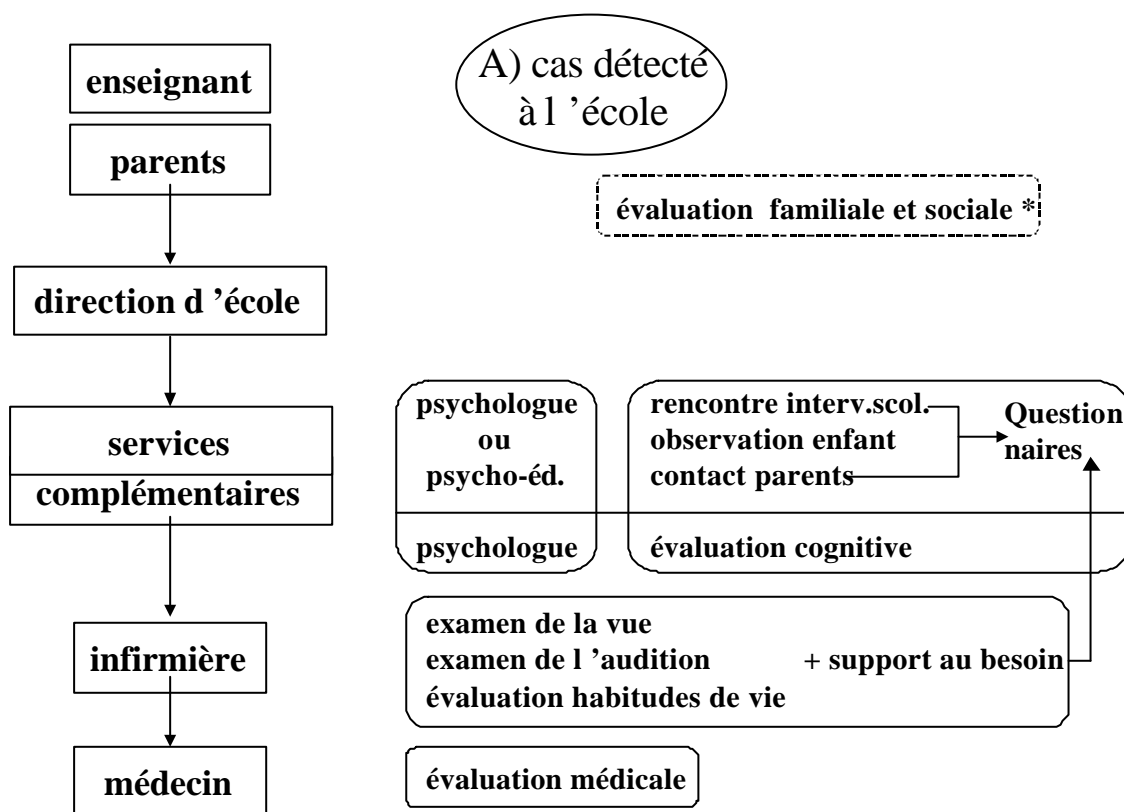


# DÉFICIT DE L'ATTENTION ET HYPERACTIVITÉ

## Procédure d'évaluation diagnostique multidisciplinaire

La forte médiatisation du syndrome du déficit de l'attention et de l'hyperactivité, depuis quelques années, conduit probablement à une hypersensibilité envers cette problématique de la part des divers acteurs appelés à côtoyer les jeunes. Les intervenants du domaine de la santé et des services sociaux ainsi que ceux du domaine de l'éducation de notre territoire ont convenu de se doter d'une procédure d'évaluation diagnostique multidisciplinaire au regard de cette problématique. Même si cette procédure s'applique lorsqu'il y a suspicion du syndrome du déficit de l'attention et de l'hyperactivité, ceci ne signifie pas pour autant que l'on parte avec une idée préconçue du diagnostic. Chaque professionnel impliqué a la responsabilité d'envisager toute autre cause possible pouvant expliquer les symptômes présentés par le jeune et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour en arriver à un bon diagnostic et un plan d'intervention adéquat.

Pour bien cerner les symptômes qui font habituellement penser au déficit de l'attention et l'hyperactivité, il est important de procéder à une évaluation multidisciplinaire. Trois principales portes d'entrée ont été envisagées. Vous trouverez ci-après la procédure suggérée par le groupe de travail pour la réalisation de cette évaluation, ainsi qu'un formulaire unique à utiliser par tous les intervenants impliqués.



Pour les cas détectés à l'école, les parents et l'enseignant ayant constaté des difficultés d'apprentissage et/ou de comportement chez un jeune font appel au directeur d'école afin d'obtenir une évaluation par les services complémentaires.

Dès que l'on a un doute sérieux quant à la possibilité d'un trouble du déficit de l'attention et/ou d'hyperactivité, on utilisera le formulaire d'évaluation diagnostique spécifique ci-joint. Le directeur de l'école ou le premier intervenant impliqué devrait faire signer l'autorisation des parents pour l'échange d'information entre les différents intervenants concernés.

L'évaluation comportementale est effectuée soit par le psychologue, soit par le psychoéducateur affecté à l'école fréquentée par l'enfant. Ceci comprend une rencontre de l'enseignant et des autres intervenants scolaires pertinents, des parents ainsi qu'une observation de l'enfant. Le questionnaire de Conners est remis à l'enseignant et aux parents. Lorsqu'il y a un doute sur la capacité des parents de remplir correctement ce questionnaire, l'infirmière du CLSC affectée à cette école peut les aider à le compléter. Il est important d'annexer les questionnaires de Conners complétés au formulaire d'évaluation multidisciplinaire pour que les autres intervenants impliqués puissent en prendre connaissance.

L'évaluation cognitive est réalisée par le psychologue. L'infirmière fait une évaluation de la vue, de l'audition et des habitudes de vie de l'enfant. Même si le schéma suggère une séquence linéaire, il est plus probable que cette évaluation s'effectue en parallèle à l'évaluation réalisée aux services complémentaires.

Chaque professionnel complète sa partie du formulaire d'évaluation diagnostique multidisciplinaire, notant l'essentiel de ses observations et ses recommandations. Lorsqu'un suivi est prévu, l'intervenant peut indiquer les principales mesures qui sont mises en route. Il est important de dater et signer au niveau de chaque évaluation.

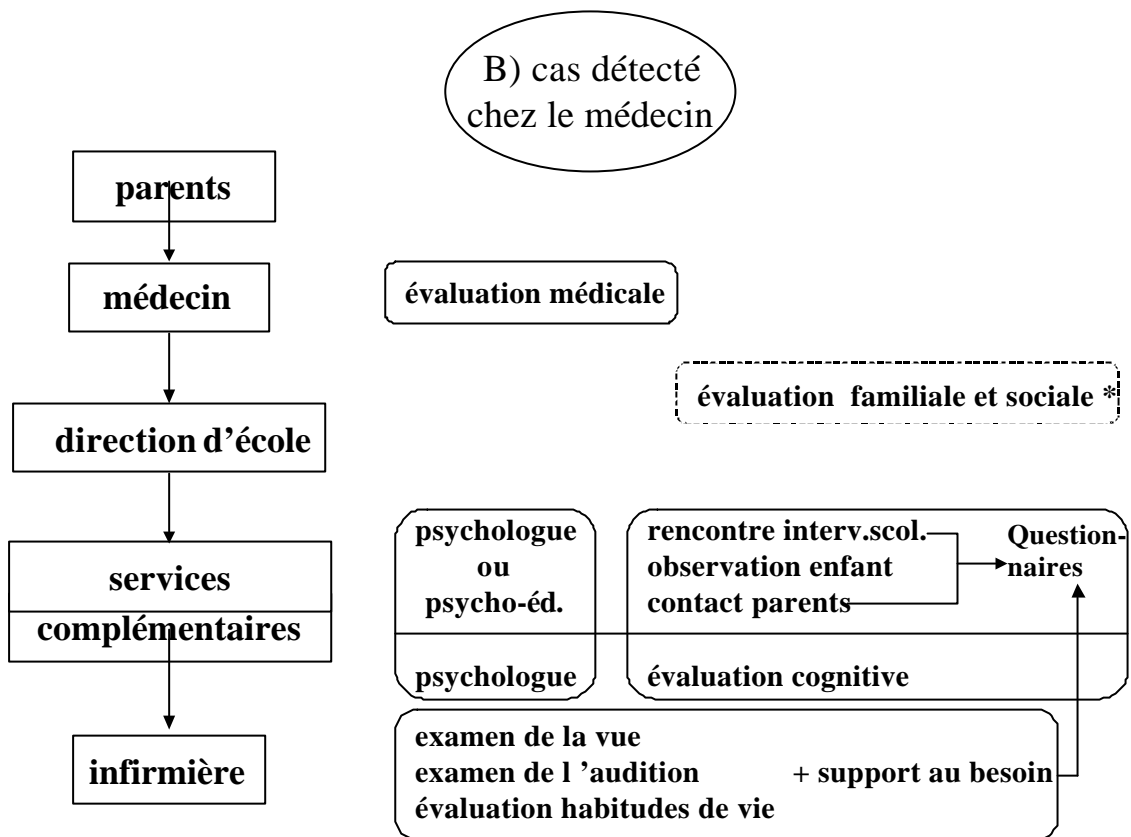
S'il semble y avoir une problématique particulière au niveau de la famille, une évaluation familiale et sociale pourra être requise. On suggérera alors aux parents de contacter le CLSC pour obtenir une évaluation. Il est à noter que l'intervenant social affecté au territoire où se trouve l'école fréquentée par le jeune sera contacté directement, sans passer par le service d'accueil-évaluation-orientation (AEO) du CLSC. Une fois cette démarche réalisée par les parents, l'infirmière remettra le formulaire d'évaluation déjà partiellement complété à l'intervenant social impliqué.

Le formulaire sera ensuite acheminé par courrier au médecin choisi par la famille pour évaluation médicale. Dans le cas où les informations recueillies sont concordantes et permettent de poser un diagnostic de déficit de l'attention et/ou d'hyperactivité, le formulaire d'évaluation est complété par le médecin et retourné au dossier de l'école.

C'est à l'intervenant qui a initié la démarche d'évaluation multidisciplinaire qu'il revient de faire la synthèse. Il s'agit de vérifier la concordance des informations recueillies par les différents évaluateurs. S'il y avait discordance au niveau de l'information diagnostique recueillie ou désaccord au regard du diagnostic, il serait important qu'une rencontre des différents intervenants soit faite. Pour le cas détecté à l'école, c'est au directeur de l'école ou à un intervenant scolaire désigné par le directeur qu'il revient de convoquer et d'animer cette rencontre d'échanges.

S'il y a une bonne cohérence des informations et qu'un diagnostic de déficit de l'attention et/ou d'hyperactivité semble clair, ce constat est noté à la section "Synthèse" et une copie finale du formulaire d'évaluation est retournée à tous les intervenants qui ont coché la case "copie finale requise" (marge droite du rapport d'investigation).

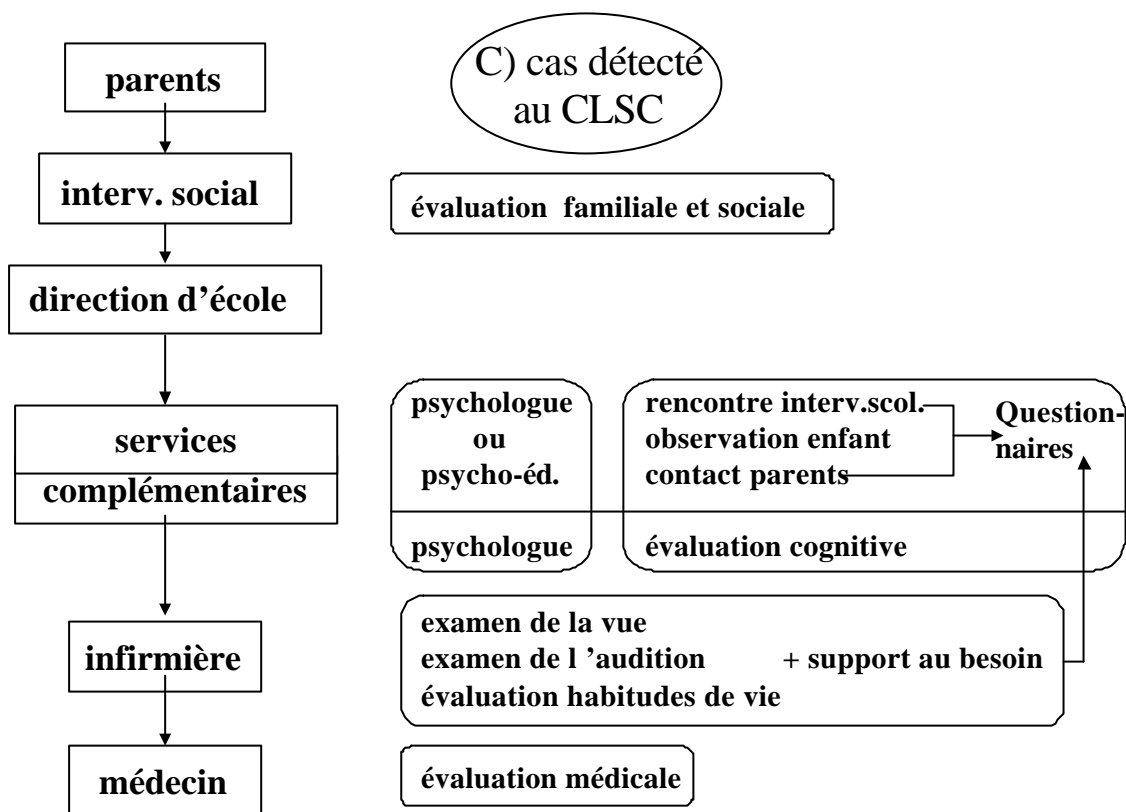
À ce stade, un plan d'intervention est généralement mis en branle en milieu scolaire. Dans l'éventualité où l'on a affaire à une problématique compliquée de plusieurs difficultés, on pourra faire appel aux services intégrés à la jeunesse selon les modalités convenues entre les organisations de notre territoire pour travailler en plan de services intégrés (PSI).



Lorsqu'un cas potentiel de déficit de l'attention et/ou d'hyperactivité est détecté au cabinet du médecin, une première évaluation médicale est réalisée. Le formulaire d'évaluation diagnostique multidisciplinaire est complété par le médecin après avoir obtenu l'autorisation écrite des parents pour l'échange d'information entre les intervenants concernés. Ce formulaire est acheminé par courrier au directeur d'école pour la poursuite de l'évaluation. Il est à noter que lorsqu'un jeune a été évalué par un spécialiste externe (ex. Ste-Justine), il arrive avec un diagnostic. La présente procédure ne s'applique donc pas, à moins que l'école souhaite une nouvelle évaluation.

Tout comme pour les cas détectés à l'école, s'il semble y avoir une problématique particulière au niveau de la famille, une évaluation familiale et sociale pourra être requise selon les modalités définies plus haut.

Le reste du déroulement de l'évaluation diagnostique est le même que pour les cas détectés à l'école. À la fin du processus, le formulaire sera retourné au médecin pour qu'il puisse compléter son diagnostic médical en tenant compte de l'ensemble de l'information évaluative. Ce sera lui qui complétera la section "synthèse" et qui retournera une copie finale du formulaire aux intervenants qui auront coché la case "copie finale requise".



La même démarche d'évaluation diagnostique multidisciplinaire peut être amorcée par un intervenant social du CLSC qui a un doute sérieux au regard de la possibilité d'un déficit de l'attention et/ou d'hyperactivité chez un de ses clients. C'est lui qui fera alors signer l'autorisation parentale à l'échange d'information diagnostique entre les intervenants concernés.

Une fois l'évaluation familiale et sociale complétée, l'intervenant social suggère aux parents de prendre un rendez-vous chez le médecin de leur choix. Il téléphone au directeur de l'école fréquentée par le jeune pour l'aviser de la demande d'évaluation qui lui sera faite. Le formulaire sera remis à l'infirmière du CLSC affectée à l'école fréquentée par l'enfant. Celle-ci pourra compléter son évaluation nursing et faire suivre le formulaire au directeur d'école pour compléter l'évaluation cognitive et comportementale par les services complémentaires.

Le reste du déroulement de l'évaluation diagnostique est le même que pour les cas détectés à l'école. À la fin du processus, le formulaire complété sera retourné à l'intervenant social qui a initié l'évaluation. Celui-ci fera la synthèse et verra à convoquer une rencontre multidisciplinaire si nécessaire. Il acheminera une copie finale du formulaire d'évaluation à tous les intervenants impliqués qui le désirent.

Il pourrait arriver que l'on suspecte pour la première fois un déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité chez un jeune faisant partie de la clientèle du Centre Jeunesse. La marche à suivre est très similaire à celle pour les cas détectés au CLSC. L'intervenant social du Centre Jeunesse fait signer le formulaire d'autorisation aux parents ou au jeune. Une fois l'évaluation familiale et sociale complétée au Centre Jeunesse, l'intervenant social suggère aux parents de prendre un rendez-vous chez le médecin de leur choix. Il téléphone au directeur de l'école fréquentée par le jeune pour l'aviser de la demande d'évaluation qui lui sera faite. À la fin du processus, ce sera lui qui fera la synthèse et verra à convoquer une rencontre multidisciplinaire si nécessaire. Il acheminera une copie finale du formulaire d'évaluation à tous les intervenants impliqués qui le désirent.

## Évaluation multidisciplinaire

### Identification du jeune

Nom: _____	Prénom: _____
Sexe: ____ Date de naissance: ____ \ / ____	École: _____
Nom des parents: père: _____	mère: _____
Téléphone des parents: domicile _____	travail _____

Madame, Monsieur,

Pour pouvoir aider le plus possible votre enfant face à ses difficultés, il est essentiel d'avoir recours à une évaluation multidisciplinaire, c'est-à-dire d'obtenir l'opinion de plusieurs types d'intervenants. Cette concertation entre différents intervenants permettra de bien comprendre votre enfant et de mieux l'aider.

Nous avons donc besoin de votre collaboration afin d'autoriser les intervenants concernés à procéder à leur évaluation respective et à échanger de l'information clinique pertinente. Il est entendu que cette démarche auprès de votre enfant se fera dans le respect de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels de même que dans le respect du code de déontologie des intervenants concernés.

J'autorise \_\_\_\_\_ à amorcer la démarche d'évaluation multidisciplinaire et à accorder le suivi nécessaire à mon enfant.

J'autorise aussi  le CLSC du Centre-de-la-Mauricie  
 infirmière  intervenant social  
 la Commission scolaire de l'Énergie  
 le médecin \_\_\_\_\_  
 autre établissement \_\_\_\_\_  
 autre établissement \_\_\_\_\_  
 autre établissement \_\_\_\_\_

à procéder à leur évaluation respective et à s'échanger l'information nécessaire pour poser un bon diagnostic et planifier la meilleure intervention possible.

Signature des parents ou tuteurs: \_\_\_\_\_

Signature de l'intervenant: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

(qui initie la démarche d'évaluation multidisciplinaire)

Note: Cette autorisation est valide pour l'année scolaire en cours ou pour une durée de \_\_\_\_\_.

## Rapport d'investigation

OBSERVATIONS	RECOMMANDATIONS	SUIVI	
<b>Évaluation nursing</b>			
• vision:			copie finale requis
• audition:			
• habitudes de vie:			
	Signature:	Date:	<input type="checkbox"/>
<b>Évaluation cognitive</b>			
	Signature:	Date:	<input type="checkbox"/>
<b>Évaluation comportementale</b>			
***annexer le bilan et l'interprétation des questionnaires parents et enseignant	Signature:	Date:	<input type="checkbox"/>
<b>Évaluation familiale et sociale</b>			
:			
	Signature:	Date:	<input type="checkbox"/>
<b>Évaluation médicale</b>			
• santé:			
• Gordon:			
• diagnostic:			
	Signature:	Date:	<input type="checkbox"/>

**Synthèse:**

Rencontre multi requise:      oui       non

Signature de l'intervenant: \_\_\_\_\_      Date: \_\_\_\_\_

*(qui a initié la démarche d'évaluation multidisciplinaire)*